

Paris, le 2 septembre 2020

L'AMIF lance une grande enquête inédite en Ile-de-France
« Renforcer la protection des élus locaux »

L'été 2020, tout comme l'été 2019, a été marqué par de nouvelles agressions d'élus dans l'exercice de leurs missions.

A l'occasion de la récente et violente agression du maire de Chalifert (77), le Président de l'AMIF a pris la parole pour dénoncer « *une tendance inadmissible contre laquelle les pouvoirs publics doivent réagir. Le Gouvernement doit très vite trouver des solutions parce que nous ne pouvons accepter ce qui ressemble à une escalade de la violence envers les corps constitués et les représentants des institutions. A ce jour si les maires disposent de pouvoirs de police, ceux-ci ne sont pas à la hauteur de leurs missions, et les sanctions ne sont pas à la hauteur des délits et des agressions commises* ».

Constatant que ces agressions sont la conséquence de comportements délictueux qui se multiplient et qu'elles constituent « *une véritable plaie pour nos communes* », le Président de l'AMIF a annoncé le lancement d'une enquête auprès des élus franciliens destinée à recueillir davantage d'éléments qui permettront de prendre la mesure du phénomène dans notre région.

Depuis le début de la semaine, un questionnaire a été adressé aux élus franciliens, il est en disponible en ligne sur le site internet de l'AMIF.

Intitulée « **Renforcer la protection des élus locaux** », cette enquête inédite de l'AMIF a vocation à collecter des informations quantitatives et qualitatives sur les élus locaux victimes d'agressions en Ile-de-France. « *Les résultats nous permettront d'avoir une meilleure connaissance de l'état actuel de la situation en Ile-de-France, afin de dialoguer avec les pouvoirs publics nationaux, et proposer des solutions pour améliorer la protection des élus locaux dans le cadre de leur mandat* », précise Stéphane Beudet.

Divisée en trois parties, l'enquête permettra de mesurer le sentiment d'insécurité des maires dans l'exercice de leur mandat. Elle recensera les élus victimes de comportements agressifs dans et en dehors du cadre de leurs fonctions et elle recueillera les suggestions pour améliorer la protection des élus.

Les élus sont invités à y répondre avant le lundi 21 septembre au soir.

L'enquête est accessible en ligne à cette
adresse : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfp9oIPdB2qgdN0vAxZUANIByTy8SKXdHInrtUrS_7cdGtFw/viewform

Contact presse : Graziella Riou – griou@amif.asso.fr – 06 14 42 25 70